



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, Québec, le 30/11/2020

LA FRANCE ET LE QUÉBEC DÉVOILENT UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR AMÉLIORER LA DÉCOUVRABILITÉ DES CONTENUS CULTURELS FRANCOPHONES EN LIGNE

Alors que l'accès aux contenus culturels en ligne est aujourd'hui concentré dans quelques grandes plateformes internationales, la France et le Québec réaffirment leur attachement à la diversité culturelle et à la place que les cultures nationales doivent occuper dans l'environnement numérique.

Lancée par le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, et le premier ministre du Québec, M. François Legault, en janvier 2019 à Paris, la stratégie élaborée conjointement par la France et le Québec pour améliorer la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones est aujourd'hui dévoilée par la ministre de la Culture de France, M^{me} Roselyne Bachelot-Narquin, et la ministre de la Culture et des Communications du Québec, M^{me} Nathalie Roy.

La notion de découvrabilité fait référence à la disponibilité en ligne d'un contenu, et à sa capacité d'être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, alors qu'on n'en faisait pas précisément la recherche.

La mise en valeur des contenus francophones est essentielle pour assurer une diversité d'expressions culturelles en ligne. Le Québec et la France ont donc uni leurs forces pour élaborer une stratégie ayant une portée internationale et mettre en place un cadre d'action exemplaire et novateur, notamment au sein de la Francophonie.

Pour répondre à cet enjeu crucial, une équipe binationale a rencontré plus de 200 acteurs institutionnels, industriels et économiques qui agissent dans différents secteurs culturels. Des chercheurs ont également été mandatés pour produire des analyses dans leur domaine de recherche respectif.

La stratégie s'articule autour de 4 volets :

- Soutenir la formation et accompagner le milieu culturel, notamment par la mise en place d'une formation en ligne destinée à tous les professionnels de la culture, québécois et français ;
- Accentuer la disponibilité et la promotion des contenus francophones en ligne, notamment grâce au montage de projets visant à faciliter l'exploitation des métadonnées associées aux œuvres ;
- Évaluer de façon continue les conditions de la découvrabilité, en observant les usages et en menant des études ciblées ;
- Adapter les politiques publiques à ces nouvelles exigences en faisant évoluer notamment les cadres réglementaires français et québécois.

En cette année de 15^e anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des

expressions culturelles de l'UNESCO et de 50^e anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, la France et le Québec conjuguent à nouveau leurs efforts afin de répondre aux défis actuels et réitèrent leur engagement envers la Francophonie et la diversité culturelle.

« Alors que la crise sanitaire s'est accompagnée d'un besoin et d'une accélération sans précédent de l'accès à la culture en ligne, assurer la présence mais aussi la visibilité effective de nos œuvres dans l'environnement numérique revêt un enjeu stratégique majeur pour la promotion de la création française et la préservation de notre souveraineté culturelle. Aussi, nous engagerons dès l'année prochaine, dans le cadre du plan de relance et en étroite coordination avec nos amis québécois, des mesures concrètes qui amélioreront la découvrabilité en ligne des contenus francophones. » Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture de France

« L'usage sans précédent du numérique à des fins culturelles, accentué par la crise sanitaire, confirme l'importance de la découvrabilité de nos contenus afin de préserver notre identité et notre souveraineté culturelle québécoise. Cette stratégie franco-québécoise positionne nos gouvernements comme chefs de file à cet égard et nous donne un cadre de travail pour développer des actions concrètes afin d'assurer la visibilité et l'accès à nos contenus culturels francophones respectifs dans l'espace numérique. Ce sera l'une de nos grandes priorités pour les prochaines années et c'est ce qui guidera nos interventions dans le développement numérique de la culture au Québec. » Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications du Québec

Pour en savoir plus :

- [Stratégie commune et rapport – Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones](#)

Contacts presse

Ministère de la Culture - France

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de la Culture et des Communications - Québec

Louis-Julien Dufresne
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
418 380-2310

Équipe des relations médias
Ministère de la Culture et des Communications
418 380-2388
medias@gouv.qc.ca
@MCCQuebec
www.mcc.gouv.qc.ca